

BURKINA FASO

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION BASE 2014 DU MOIS DE MARS 2019

AVERTISSEMENT

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) base 2014 en remplacement de l'indice base 2008.

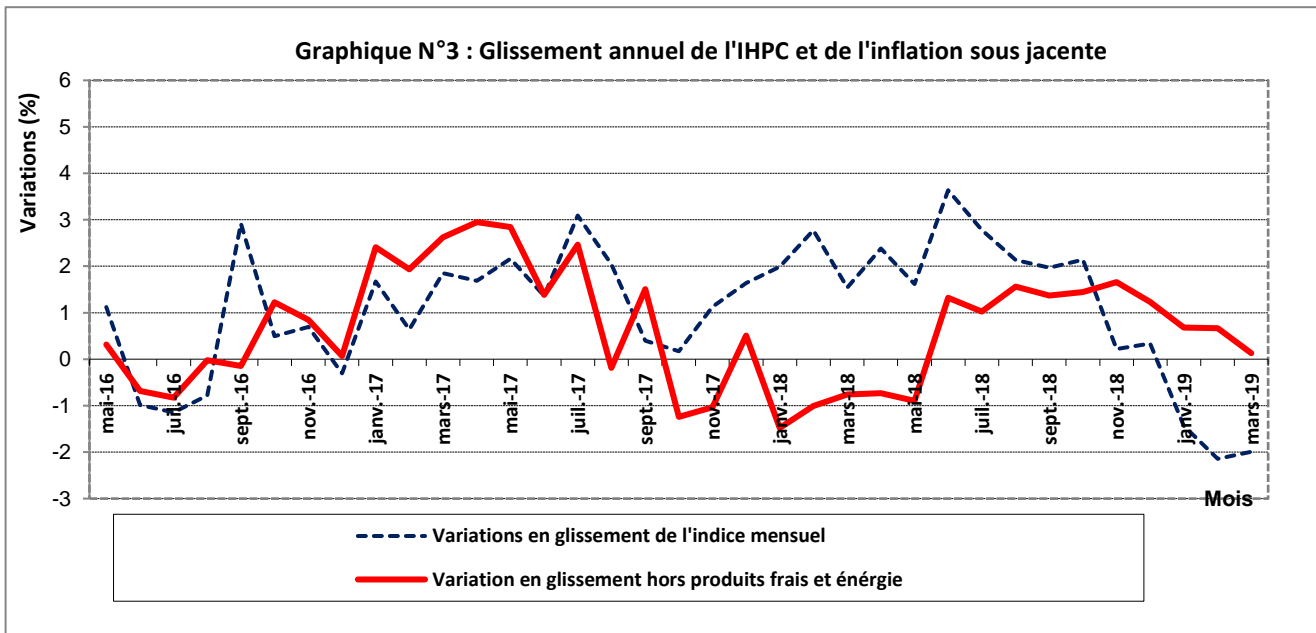
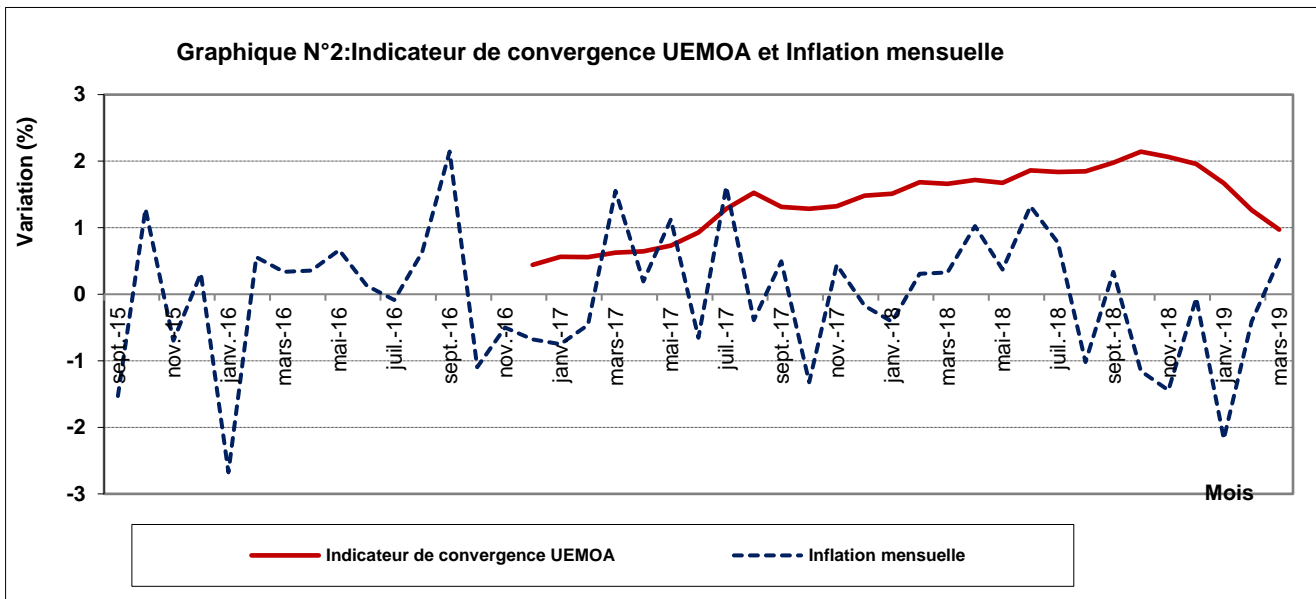
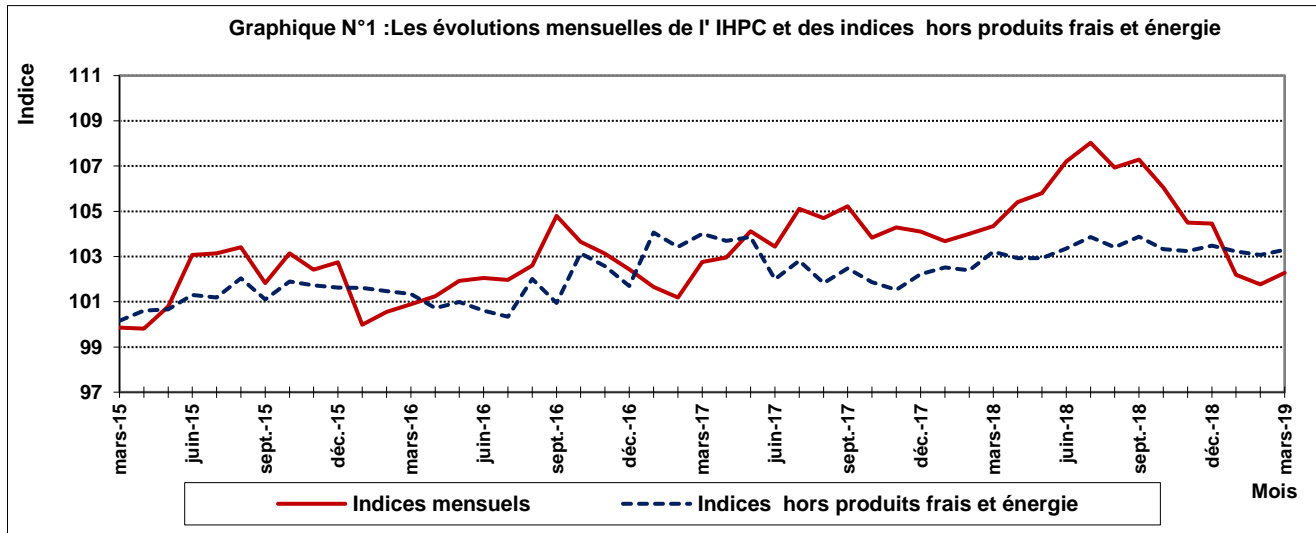
Cet indice est harmonisé car le même instrument de suivi de l'évolution des prix a été mis en place dans les pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Il a satisfait à un critère important de qualité du point de vue de la couverture géographique. En effet, l'IHPC a pour couverture géographique cinq (5) localités et pour population de référence l'ensemble des ménages de ces 5 localités. Le panier de la ménagère comprend 722 variétés suivies dans 2137 points d'observation. Plus de 18383 relevés de prix sont effectués chaque mois par les enquêteurs de l'INSD. La période de base de l'IHPC est l'année 2014 et les pondérations de l'indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 2010.

Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (I,H,P,C)

(Base 100 : année 2014)

	Indice pour les mois de						Variations en % depuis		
	pondération	mars-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	le dernier mois	les 3 derniers mois	les 12 derniers mois
INDICE GLOBAL	10000,0	103,7	104,5	102,2	101,8	102,3	0,5	-2,1	-1,3
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5017	106,2	106,3	102,3	101,3	102,2	0,9	-3,9	-3,7
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	285	118,7	129,6	125,2	129,0	130,3	1,0	0,5	9,7
Articles d'habillement et chaussures	627	100,5	101,2	101,3	101,3	101,2	-0,1	0,0	0,7
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	920	97,2	96,7	99,1	96,8	98,4	1,6	1,8	1,2
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	480	101,0	101,0	101,2	101,2	101,2	0,0	0,2	0,1
Santé	226	100,3	100,3	100,3	100,4	100,4	0,1	0,1	0,1
Transports	849	97,5	99,6	99,7	99,3	99,4	0,0	-0,3	2,0
Communication	261	111,6	110,6	99,5	98,4	98,4	0,0	-11,0	-11,8
Loisirs et culture	135	100,4	102,0	101,9	101,4	101,2	-0,2	-0,8	0,8
Enseignement	172	103,2	104,6	104,6	104,6	104,6	0,0	0,0	1,4
Restaurants et Hôtels	622	102,3	104,2	104,7	105,5	105,7	0,2	1,5	3,4
Biens et services divers	406	100,1	100,2	100,6	100,6	100,6	0,0	0,4	0,5

LES GRAPHIQUES DES PRINCIPAUX INDICATEURS



LES EVOLUTIONS DE L'IHPC BASE 2014 DU MOIS DE MARS 2019

«Hausse du niveau général des prix à la consommation.»

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation base 2014 du mois de mars 2019 est de 102,3 soit une hausse de 0,5% par rapport à février 2019. En glissement annuel, les prix baissent de 1,3%. En mars 2018, l'indice Harmonisé des prix à la consommation affichait respectivement une baisse de 0,3% en variation mensuelle et une hausse de 0,9% en glissement annuel.

La hausse du niveau général des prix en mars 2019 est consécutive à la hausse des prix dans les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants », « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles », « santé » et « Restaurants et Hôtels » malgré une baisse des prix des fonctions « Articles d'habillement et chaussures » et « Loisirs et culture » (Voir graphiques N°5, N°6, N°7 à la page 5).

L'augmentation des prix de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » résulte principalement de la hausse des prix des viandes (comme la viande de bœuf), des fruits tel que le citron, des légumes frais en feuille (comme la salade laitue) et des légumes secs et oléagineux comme le sésame et le haricot local blanc. Cette hausse s'est faite en dépit du recul des prix des produits comme la mangue ordinaire locale non greffée et le gombo frais.

Dans la fonction « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » l'augmentation des prix s'explique principalement par la hausse du prix de la bière traditionnelle (dolo) et ce malgré une baisse de prix du tabac local à chiquer.

La hausse des prix de la fonction « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » est imputable à la hausse du prix du bois de chauffe arbre de brousse, du ciment local et de la barrique d'eau. Dans cette fonction, on note tout de même une baisse du prix du charbon de bois.

Le renchérissement des prix des médicaments est à l'origine de la hausse des prix enregistrée dans la fonction « santé ». On note une hausse des prix du porc au four et du plat de riz gras, entraînant ainsi une hausse de prix dans la fonction « Restaurants et Hôtels », et ce malgré une baisse du prix des services d'hébergement (principalement le prix de la chambre dans un hôtel moyen standing).

La baisse des prix dans la fonction « Articles d'habillement et chaussures » est essentiellement liée à la baisse des prix des tissus d'habillement et des chaussures diverses, malgré une hausse du prix du pagne tissé local.

Dans la fonction « Loisirs et culture », le recul des prix a pour principale cause, la baisse du prix des livres scolaires et de la rame de papier.

Les autres fonctions de consommation sont restées quasi stables dans l'évolution de leur prix.

Selon la volatilité, la hausse du niveau général des prix à la consommation est imputable tant à l'énergie qu'aux produits frais et les hors produits frais et énergie qui ont tous subi une hausse de prix en mars 2019 par rapport à février 2019.

Une analyse du niveau général des prix selon l'origine des produits, indique que la hausse des prix est liée à celle des produits locaux, les produits importés ayant enregistrés une baisse de prix.

Les produits non durables et les services, avec la hausse de leurs prix ont influencé à la hausse le niveau général des prix à la consommation. Le prix des produits durables et semi durables sont restés quasi stables dans le temps.

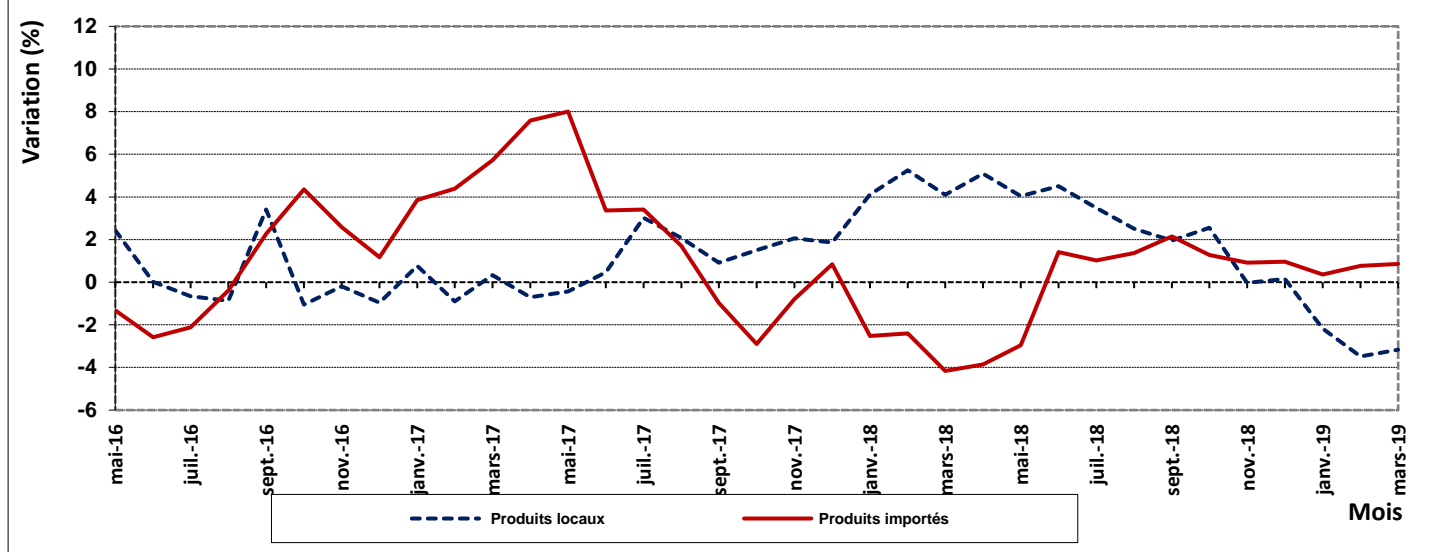
On notera que ce sont les secteurs primaire et tertiaire qui ont influencés la tendance haussière du niveau général des prix. Dans le secteur secondaire, on enregistre une baisse de prix.

L'indicateur de convergence de l'UEMOA pour le mois de mars 2019 (moyenne des indices des 12 derniers mois comparée à celle des 12 derniers mois précédents) est de 1,0 % contre 1,7% en mars 2018.

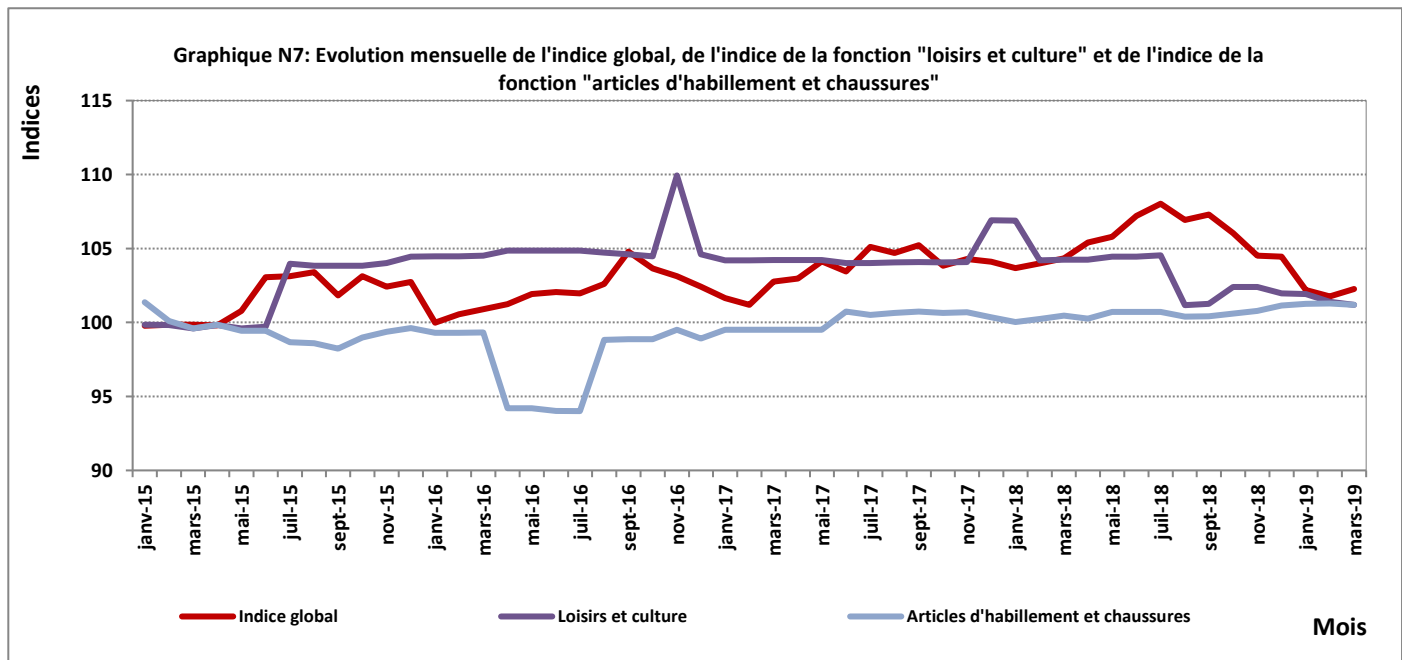
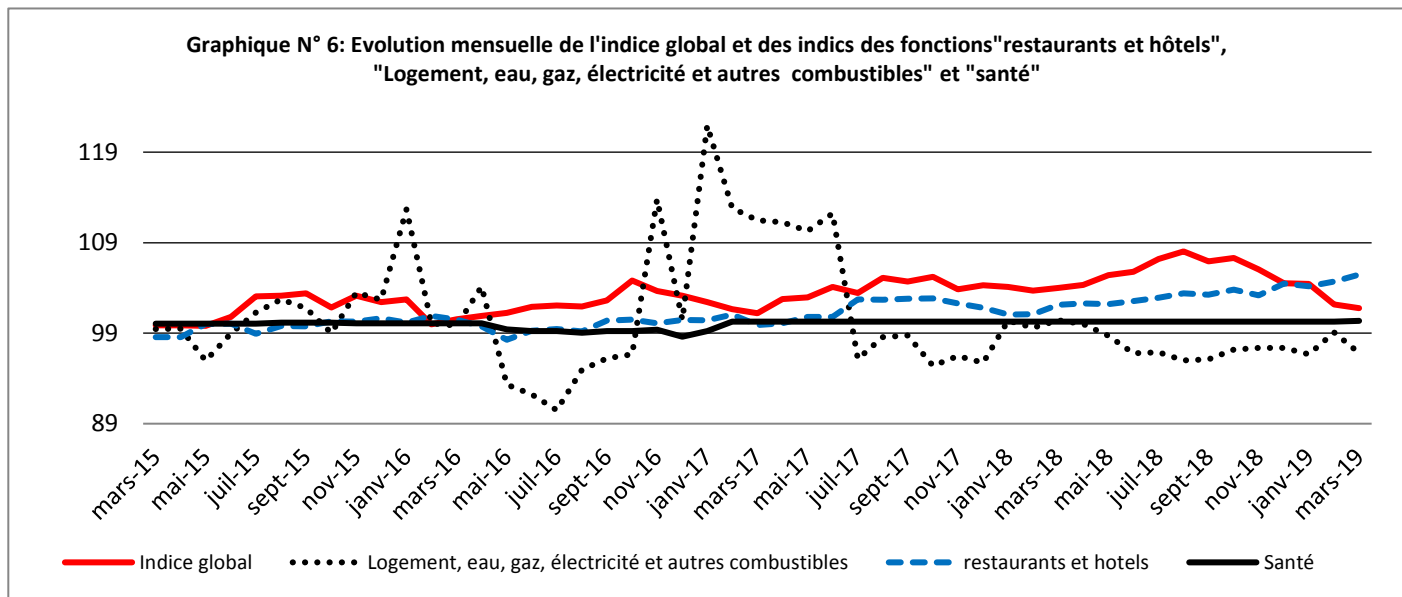
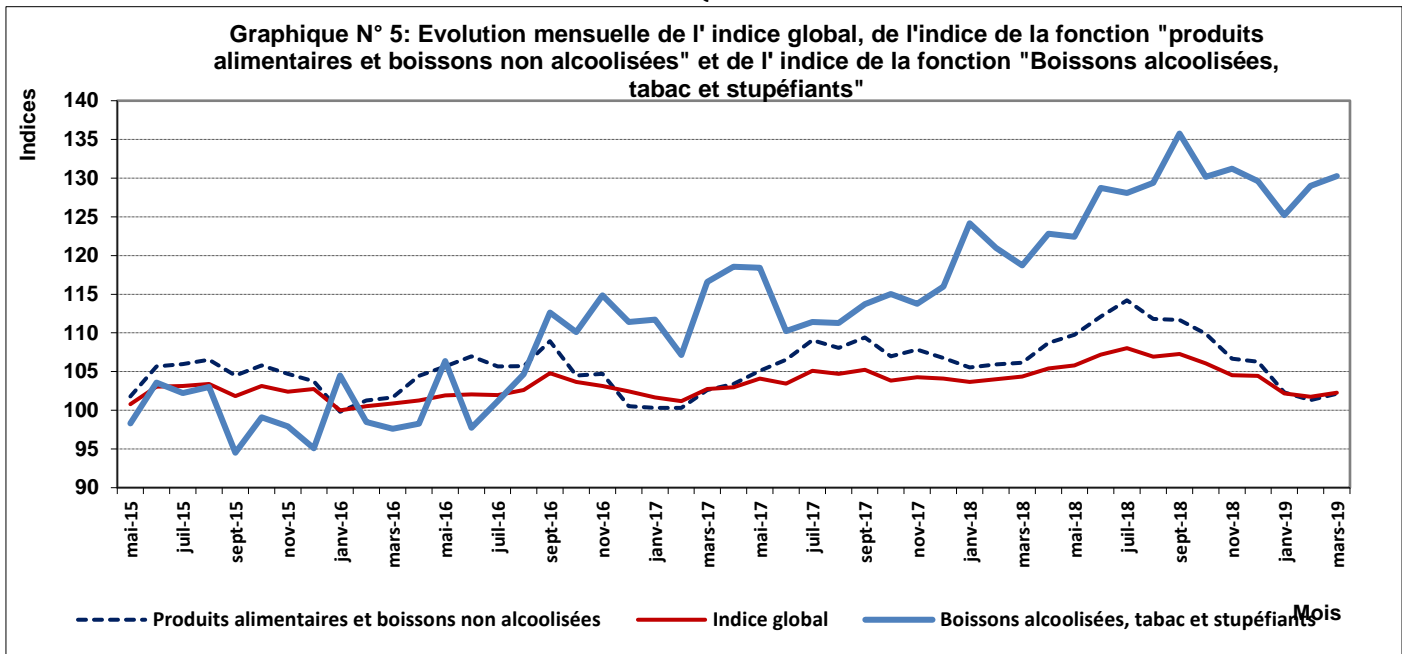
INDICES DES NOMENCLATURES SECONDAIRES BASE 2008

INDICE GENERAL	Indice pour les mois de						Variations en % depuis		
	pondération	mars-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	1 mois	3 mois	12 mois
	10000,0	103,7	104,5	102,2	101,8	102,3	0,5	-2,1	-1,3
Energie	676,8	92,5	93,5	96,4	93,8	95,7	2,0	2,3	3,4
Produits frais	2868,1	109,9	109,9	102,8	101,6	102,6	0,9	-6,7	-6,7
Hors Energie et Produits frais	6455,1	102,7	103,5	103,2	103,1	103,3	0,3	-0,1	0,6
Local	6830,6	105,3	105,8	102,8	102,0	102,9	0,8	-2,7	-2,3
Importé	3169,4	101,1	102,5	102,1	102,2	101,9	-0,3	-0,5	0,9
Durable	326,0	100,4	100,6	100,4	100,3	100,3	0,0	-0,3	-0,1
Semi durable	1152,4	100,5	101,2	101,3	101,2	101,2	0,0	-0,1	0,7
Non durable	6440,6	105,3	106,1	103,0	102,3	103,1	0,8	-2,8	-2,1
Services	2081,0	103,1	103,5	102,6	102,5	102,6	0,1	-0,9	-0,5
Primaire	3639,6	107,9	108,1	103,3	101,9	103,8	1,8	-4,0	-3,8
Secondaire	4279,4	101,8	102,9	102,2	102,1	101,9	-0,2	-0,9	0,2
Tertiaire	2081,0	103,1	103,5	102,6	102,5	102,6	0,1	-0,9	-0,5

Graphique N°4: Glissement annuel des indices produits locaux et des indices produits importés



LES GRAPHIQUES DU MOIS



INDICES SUIVANT LES GROUPES DES FONCTIONS DE LA NCOA-IHPC

Code-grp	code_fct	libellé_fonction	code_grp	libellé_groupe	Indices					variation		
					mars-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	1 mois	3 mois	12 mois
	01	Produits alimentaires et boissons non alcoolisées										
011			011	Produits alimentaires	106,5	106,6	102,4	101,4	102,3	0,9	-4,0	-3,9
012			012	Boissons non alcoolisées	99,0	99,0	99,2	99,2	99,1	-0,1	0,0	0,1
	02	Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants										
021			021	Boissons alcoolisées	132,5	133,3	109,8	115,6	116,4	0,7	-12,7	-12,2
022			022	Tabacs et stupéfiants	122,5	136,4	134,2	139,3	139,5	0,2	2,3	13,9
	03	Articles d'habillement et chaussures										
031			031	Articles d'habillement	100,8	101,6	101,7	101,8	101,6	-0,1	0,0	0,8
032			032	Chaussures	98,8	98,9	99,1	98,9	98,8	-0,1	-0,2	0,0
	04	Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles										
041			041	Loyers effectifs	103,3	103,3	104,5	104,7	104,7	0,0	1,3	1,3
043			043	Entretien et réparation des logements	95,7	96,7	96,3	95,8	96,1	0,2	-0,7	0,4
044			044	Alimentation en eau et services divers lié au logement	105,6	104,7	105,0	105,0	105,3	0,3	0,5	-0,3
045			045	Electricite, gaz et autres combustibles	96,4	94,8	99,3	95,3	98,3	3,1	3,7	1,9
	05	Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer										
051			051	Meubles, articles d'ameublement, tapis et autres revêtement	98,9	99,8	99,8	99,7	98,7	-1,1	-1,2	-0,2
052			052	Articles de ménage en textiles	102,7	102,9	102,9	102,9	102,9	0,0	0,0	0,2
053			053	Appareils ménagers	100,4	102,5	102,7	102,5	102,6	0,1	0,0	2,2
054			054	Verrerie, vaisselle et ustensiles de cuisine	99,7	99,8	99,9	99,2	99,1	-0,1	-0,7	-0,6
055			055	Outillage et autre matériel pour le ménage	104,1	104,7	104,9	104,9	105,4	0,5	0,6	1,2
056			056	Biens et services liés à l'entretien courant	101,15	99,8	100,3	100,3	100,3	0,0	0,5	-0,8
	06	Santé										
061			061	Produits, appareils et matériels médicaux	100,1	100,1	100,1	100,2	100,4	0,1	0,3	0,3
062			062	Services ambulatoires	99,1	99,1	99,1	99,1	99,1	0,0	0,0	0,0
063			063	Services hospitaliers	118,5	118,5	118,5	118,5	118,5	0,0	0,0	0,0
	07	Transports										
071			071	Achat de véhicules	100,4	100,5	100,1	100,0	100,1	0,1	-0,3	-0,2
072			072	Dépenses d'utilisation des véhicules	95,9	99,0	99,3	98,9	98,9	0,0	-0,1	3,2
073			073	Services de transport	98,0	99,7	99,7	98,9	98,9	0,0	-0,8	1,0
	08	Communication										
081			081	Services postaux	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
082			082	Matériel de téléphonie et de télécommunication	100,6	101,9	103,3	103,3	103,3	0,0	1,3	2,7
083			083	Services de téléphonie et de télécommunication	111,7	110,4	98,8	97,5	97,5	0,0	-11,7	-12,7
	09	Loisirs et culture										
091			091	Matériel audiovisuel, photographique et de traitement de l'image et du son	99,7	99,1	99,0	98,4	98,0	-0,4	-1,0	-1,7
093			093	Autres articles et matériel de loisirs, de jardinage et animaux	100,2	105,7	105,7	104,0	104,0	0,0	-1,6	3,8
094			094	Services récréatifs et culturels	101,5	103,3	103,2	101,2	101,2	0,0	-2,0	-0,2
095			095	Journaux, livres et articles de presse	99,6	100,5	100,5	100,6	100,3	-0,3	-0,2	0,7
096			096	Forfaits touristiques	116,3	120,9	120,9	120,9	120,9	0,0	0,0	3,9
	10	Enseignement										
101			101	Enseignement pré-élémentaire et primaire	104,5	107,9	107,9	107,9	107,9	0,0	0,0	3,2
102			102	Enseignement secondaire	101,6	102,2	102,2	102,2	102,2	0,0	0,0	0,6
104			104	Enseignement supérieur	102,5	102,7	102,7	102,7	102,7	0,0	0,0	0,2
105			105	Enseignement post-secondaire non supérieur et Enseignement non défini par niveau	110,5	110,5	110,5	110,5	110,5	0,0	0,0	0,0
	11	Restaurants et Hôtels										
111			111	Services de restauration	102,3	104,3	104,8	105,6	105,8	0,3	1,5	3,4
112			112	Services d'hébergement	99,8	97,3	97,4	97,4	97,3	-0,1	0,0	-2,5
	12	Biens et services divers										
121			121	Soins corporels	100,5	100,8	101,4	101,4	101,4	0,0	0,6	0,8
123			123	Effets personnels n,c,a	100,39	100,6	100,9	100,9	100,9	0,0	0,3	0,5
124			124	Protection sociale et assurance	106,8	106,8	106,8	106,8	106,8	0,0	0,0	0,0
126			126	Services financiers	100,1	103,8	103,8	103,8	103,8	0,0	0,0	3,7
127			127	Autres services n,c,a	99,23	99,2	99,2	99,2	99,2	0,0	0,0	0,0

COORDONNEES DE L'INSD

Adresse : Institut National de la Statistique et de la Démographie: Avenue Pascal Zagré, Ouaga 2000, 01 B,P 374 Ouaga 01

Tél : (226) 50 37 62 04 Fax: (226) 50 37 62 26 E-mail : insdbf@yahoo.fr Site web: www,insd,bf

Directeur de la publication : INSD

Rédacteur en chef : Lucien BELEMKOABGA,

Rédacteurs : Paul TIENDREBEOGO, Angèle SAWADOGO/KINDA, Seydou SANGARE

Equipe de collecte : Yacouba SERE, Aboudouramane KABORE, Moussa OUEDRAOGO, Dieudonné KOURAOGO, Seydou ILBOUDO, H

Saisie des données : Iréné T. SOURWEMA

S'adresser au Service des prix à la Consommation ou à la Direction de l'Administration et des Finances pour tout abonnement,